

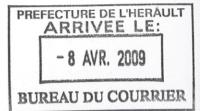
Nombre de conseillers En exercice: 29 Présents: 26

Votants: 29

Date de la convocation: 31 mars 2009

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT X^e CANTON DE MONTPELLIER



Nº 13

L'an deux mille neuf et le six du mois d'avril, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS: Mme ANTOINE-SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme GAUZY CHABLE, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, MIle VAN ELST, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, BOUSQUEL, PLANCHERON, SAVY.

PROCURATIONS:

Mme CONFAIS en faveur de Mme GAUZY CHABLE

Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER

Mme BOULANGÉ en faveur de M. PLANCHERON

OFFICE DE TOURISME ET DES FESTIVITES DE JUVIGNAC - DEMANDE DE CLASSEMENT

Rapporteur Monsieur CAPRON

Par courrier du 20 février 2009, M. le Président de l'Office de Tourisme et des festivités de Juvignac, a sollicité le classement de cette structure.

Il est rappelé que l'article 6 du décret n°98-1161 du 16 décembre 1998, précise :

« Le conseil municipal......, sur proposition de l'Office de Tourisme, formule la demande de classement auprès du représentant de l'Etat dans le département... »

Aussi est-il proposé au Conseil Municipal

- D'approuver la demande de classement de l'Office de Tourisme et des Festivités de Juvignac
- De solliciter de M. le Préfet ledit classement

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur CAPRON à l'unanimité des suffrages exprimés (six abstentions).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le ... 8 04 / 200 9 et publication le 8/04/2003

